

((Biofil 100, rubrique Ppam)) ((1 page, 4900 signes))
((Ppam_Nadine_Leduc2))

La filière dans 10 ans

Quels défis à relever ?

Avec 13 % de surfaces certifiées, les Ppam sont les cultures les plus bio de France. Pour poursuivre leur essor, les moyens de désherber et de protéger les cultures concentrent les efforts. Recherche participative et évolution de la réglementation contribuent à lever les difficultés.

« Depuis 10 ans, la filière ne cesse de progresser, observe Nadine Leduc, la présidente de l'Institut technique interprofessionnel des plantes à parfum, médicinales et aromatiques (Iteipmai). *La SAU a augmenté de 15 % et le nombre d'exploitations de 23 %. Et cela continue* ». Mais le désherbage pose problème puisque, comme le rappelle Éric Chaisse, directeur du centre d'expérimentation Crieppam, « *c'est une action délicate sur des plantes fragiles et bien souvent pérennes* ». François Duveau, directeur d'Adatris Anjou Plantes – 202 hectares dont 116 bio – estime de « *50 à 100 le nombre d'heures de désherbage manuel par hectare en bio* ». En outre, la marge de tolérance des adventices est quasi nulle quand les plantes sont destinées à l'herboristerie puisque les « indésirables » s'apparentent à des corps étrangers interdits dans les denrées. « *Pour intervenir au bon moment, plusieurs fois, sans trop tasser les sols, le robot de désherbage est prometteur* », confie François Duveau qui a prévu l'an prochain des essais. Toutefois, les robots, à l'instar des bineuses en Ppam, ne résolvent pas le binage sur le rang. Aussi le Crieppam a-t-il élaboré un outil automatisé sur le rang : l'Opti'bine. Le prototype requiert certaines améliorations de sorte qu'aucun fabricant ne s'est pour le moment manifesté pour le commercialiser.

Protection des cultures

Lutter contre certaines maladies et ravageurs est aussi un défi majeur. « *Aujourd'hui, il est très difficile de produire du basilic bio pour le secteur industriel dans des conditions économiques viables* », témoigne, en guise d'exemple, Nadine Leduc. En cause, le mildiou du basilic, une maladie émergente ; les solutions viendront sûrement d'une approche système et de la création variétale.

Visant l'ensemble des filières végétales, le projet français de biocontrôle Green Protect a démarré en 2008. 500 extraits de plantes sont criblés pour tester leur efficacité et, à terme, se substituer à divers produits phytosanitaires de synthèse amenés à disparaître. « *Nous sommes concernés via le pilier extraits végétaux* », explique la présidente de l'Iteipmai.

Recherche participative

« *Produire et vendre seul, c'est compliqué*, observe François Duveau. *Sans parler du suivi réglementaire qui oblige à garantir l'absence de pesticides, faire état d'une microbiologie saine* ». Le regroupement des producteurs semble une condition *sine qua non* pour envisager des volumes conséquents et qualitatifs. « *D'ailleurs, les pouvoirs publics aident, de préférence, les projets collectifs* », ajoute François Duveau dont la structure organise 40 réunions de recherche participative par an. De son côté, l'Iteipmai a mis en place « le groupe du virage alternatif » rassemblant agriculteurs, techniciens réseau et aval, chercheurs pour co-concevoir des solutions. « *Lutte contre les adventices et tests de couverture végétale sur culture pérenne pour s'attaquer aux bioagresseurs, sont en cours de réflexion en lavande, lavandin, menthe poivrée et persil* », détaille sa présidente. La germination des semences (comment l'accélérer pour que la plante devance l'adventice) fait aussi partie des « virages » à prendre. Démarré à l'automne 2014, le programme livrera les premiers résultats des essais fin 2015. Sur le plan commercial, se rassembler permet aussi « *d'accéder à des marchés plus importants* », affirme Aurélie Gommé, directrice du Comité des plantes à parfum aromatiques et médicinales (Cpparm) (1).

Quel avenir ?

« *Surfaces en hausse et organisation collective* », ainsi le voit François Duveau qui ajoute que « *le bio a tout son sens dans les compléments alimentaires et les infusions, des produits « santé » pour lesquelles l'origine France et la transparence sont l'objet de fortes attentes* ». La réglementation générale va dans ce sens puisque l'arrêté Plantes, applicable depuis le 1^{er} janvier 2015, impose une plus grande traçabilité. « *Avec la certification, la bio a une longueur d'avance* », soutient le directeur d'Adatris. Nadine Leduc fait part de nouveaux débouchés pour la filière : l'alimentation et la santé animales, les produits naturels en protection des cultures, mais aussi « *des extraits végétaux en substitution de molécules de synthèse. C'est une nouvelle tendance qui, à mon sens, va prendre de l'ampleur dans les années à venir* ».

Gaëlle Poyade

(1) À l'occasion du forum « Produire des Ppam bio, c'est un métier », décembre 2014, Valence.